



**Jean-Marc Petat**, directeur du Développement durable BASF

## Une convention d'envergure pour les biopesticides



*Le Conseil régional de Lorraine vient de signer une convention avec BASF dans le contexte de la Bioengineering Valley et de la recherche dans les domaines des cosmétiques et des biopesticides. Le point sur cette convention d'envergure, dont la signature le 28 mai dernier a été saluée par la présence de Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, président de de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST).*

Quatre engagements sont pris dans le cadre de la convention qui lie désormais le Conseil régional de Lorraine et BASF. Le premier consiste à œuvrer à de nouvelles percées dans le domaine des cosmétiques et des biopesticides en lien avec le consortium BioProLor. BioProLor (pour Bioactifs Produits en Lorraine) est un programme « unique au monde » dédié à la découverte et à la production de biomolécules. La première phase de ce programme, menée entre 2010 et 2014 et financé à hauteur de 3,2 millions d'€ par la Région, a fédéré 13 entreprises et laboratoires lorrains et a permis la découverte de molécules





d'intérêt pour les marchés pharmaceutiques (anti-cancer, anti-inflammatoire et anti-Alzheimer) et cosmétiques grâce à l'utilisation de 200 espèces végétales mises en production en Lorraine. BASF Beauty Care Solutions, implantée à Pulnoy (Meurthe-et-Moselle) était partenaire de cette première phase. La deuxième phase de ce programme (2015-2017) s'ouvre à de nouveaux partenaires, dont BASF France et BASF Agricultural Products Europe, pour développer des molécules dans le domaine de biopesticides.

BASF testera et identifiera de nouveaux biopesticides et apportera au consortium sa connaissance des marchés de l'agriculture et de la cosmétique. Il s'agit pour la Région de construire l'avenir de la chimie du végétal dans une perspective de développement industriel et de coopération franco-allemande. A ce titre, le groupe BASF, basé à Ludwigshafen, est également partenaire du consortium – ce qui rejoint l'engagement n°2 de la convention : « Appuyer toute

démarche susceptible d'établir un peu plus la Bioengineering Valley comme exemple concret de coopération franco-allemande ».

La Bioengineering Valley, lancée en 2010, a pour objectif de faire de la Lorraine une région leader pour la valorisation des substances naturelles à destination des marchés de chimie à forte valeur ajoutée. Cet écosystème s'étend aujourd'hui en France (Bourgogne), en Allemagne (Rhénanie, Sarre), en Belgique et au Luxembourg. Grâce au climat économique favorable pour la recherche et pour les partenariats entre start-up, recherche publique et entreprises privées, le territoire attire aujourd'hui de plus en plus de cerveaux. Un cercle vertueux que BASF s'engage à entretenir par son implication au sein de la Bioengineering Valley.

Par le 3<sup>e</sup> engagement de la convention, BASF assure « considérer systématiquement les opportunités en matière de recherche situées en France, et plus précisément en Lorraine ». Il s'agit pour le groupe d'étudier à chaque fois l'option « implantation en Lorraine » pour un pôle de recherche public-privé sur les biomolécules et pour la production de principes actifs permettant de générer des emplois et de pérenniser la présence du groupe en Lorraine. Enfin, BASF s'engage à avancer avec la Région dans le suivi du partenariat et l'échange sur les orientations stratégiques de BASF. Un comité de suivi sera mis en place. François Houiller, PDG de l'INRA, souligne que, malgré leur efficacité, « les pesticides de synthèse ont des inconvénients » sur les plans environnemen-

BioProLor a permis la découverte de molécules d'intérêt pour les marchés pharmaceutiques (anti-cancer, anti-inflammatoire et anti-Alzheimer) et cosmétiques grâce à l'utilisation de 200 espèces végétales mises en production en Lorraine



tal et sanitaire, qu'il convient de réduire au maximum. « Telle est l'ambition, en France, du plan Ecophyto en cours de restructuration et auquel l'Inra participe activement. Il s'agit de maintenir (...) un niveau de protection des cultures équivalent à celui des pesticides via le développement de solutions alternatives limitant les effets négatifs des produits phytosanitaires. Il n'existe pas une solution alternative miracle, mais de nombreuses solutions aux effets partiels qu'il convient de combiner, parmi lesquelles les stratégies de biocontrôle. »